



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 6433

Texte de la question

M. Jacques Péliissard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés du marché automobile en France. En effet, les résultats catastrophiques des réseaux de distribution automobile, liés à la chute du marché des voitures neuves cette année, font que de nombreux concessionnaires et agents de marque connaissent à l'heure actuelle une situation très précaire. Des propositions sont avancées par la profession pour permettre une reprise du marché immédiate mais aussi à effet durable. Dans cette optique, il est préconisé de nouvelles mesures fiscales appropriées : déplafonnement de l'amortissement des véhicules, généralisation à tous les véhicules du système dégressif de l'amortissement, récupération de la TVA pour les acquisitions professionnelles... Il lui demande s'il entend appliquer ces propositions ou à défaut quelles mesures il envisage.

Texte de la réponse

Les difficultés du marché automobile français ne sont pas liées à notre système fiscal. L'impact négatif à moyen terme des aides octroyées à ce secteur par les précédents gouvernements souligne, s'il en était besoin, que les solutions budgétaires ou fiscales ne peuvent résoudre tous les problèmes liés aux évolutions technologiques et commerciales de ce secteur d'activité et comportent des effets pervers importants. Il n'est donc pas envisagé d'instituer un nouveau régime d'aide fiscale spécifique pour répondre aux souhaits de certains professionnels de l'automobile, étant observé que les mesures préconisées concerneraient essentiellement les véhicules de tourisme utilisés par les entreprises, soit environ 30 % des voitures neuves.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Péliissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6433

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4019

Réponse publiée le : 23 mars 1998, page 1642